



SECTION FRANÇAISE

4 juin 2009

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA SECTION FRANÇAISE DE L'APF

Assemblée nationale – 2 juin 2009

Présents :

Députés : Mmes Danielle Bousquet, Geneviève Colot, Henriette Martinez ; MM. Gérard Bapt, Patrick Bloche, René Dosière, Jean-Patrick Gille, Christophe Guilloteau, Lionnel Luca, Jacques Remiller, André Schneider.

Sénateurs : Mmes Michèle André, Claudine Lepage ; MM. Yannick Bodin, Joël Bourdin, Yves Dauge, Louis Duvernois, Bernard Fournier, Didier Guillaume.

Excusés :

Députés : Mme Chantal Robin-Rodrigo ; MM. Jean-Pierre Dufau, François Loncle, Michel Piron

Sénateurs : Jean Besson, Marcel-Pierre Cleach, Henri de Raincourt, Philippe Marini.

La séance est ouverte à 17 heures

Après avoir salué les membres présents et avoir excusé M. Jacques Legendre, secrétaire général parlementaire de l'APF, retenu au Sénat pour la réforme du règlement, **Mme Henriette Martinez**, présidente déléguée de la section française a immédiatement abordé le premier point de l'ordre du jour : nomination des sénateurs membres du bureau de la section française à la suite du renouvellement partiel du Sénat.

Pour les 18 postes du bureau – sur 36 - revenant aux sénateurs, la présidente-déléguée a laissé à **M. Joël Bourdin**, le soin d'en présenter la liste, établie par consensus.

Aucune opposition ne s'étant manifestée, ont alors été nommés :

Vice-président délégué :	M. Joël Bourdin (UMP)
Vice-présidente :	Mme Michèle André (SOC)
Secrétaire général :	M. Michel Marini (UMP)

Trésorier :	M. Louis Duvernois (UMP)
Trésorier-adjoint :	M. Laurent Beteille (UMP)
Secrétaires :	M. Jean-Pierre Placade (SOC) M. Yvan Renar (CRC-SPG) Mme Anne Marie Payet (UC) M. Yves Dauge (SOC)
Membres :	M. Denis Detcheverry (UMP) M. Adrien Gouteyron (UMP) M. Simon Loueckhote (UMP) M. Henri de Raincourt (UMP) M. Claude Lise (SOC) Mme Catherine Tasca (SOC) M. Gérard Miquel (SOC) Mme Claudine Lepage (SOC) M. Adrien Giraud (UC)

Mme Henriette Martinez a ensuite donné la parole à **M. Didier Guillaume**, à **Mme Claudine Lepage** et à **M. Yannick Bodin**, nouveaux membres de la section française, qui se sont brièvement présentés.

Mme Henriette Martinez est ensuite passée au deuxième point de l'ordre du jour : Information sur la préparation de la XXXV^{ème} session de l'APF, qui se déroulera à Paris du 2 au 6 juillet 2009 : programme, désignation de la délégation française, propositions pour l'Ordre de la Pléiade.

A la suite de l'invitation lancée l'an dernier à Québec par le président Bernard Accoyer, la 35^{ème} session de l'APF se déroulera à Paris, du 2 au 6 juillet 2009.

Elle fera suite aux précédentes sessions annuelles de l'APF qui se sont tenues à Paris : la XX^{ème} session, en juillet 1994 ; et la XV^{ème} session, en juillet 1989.

Les membres de la section seront sollicités pour participer aux travaux de cette session, et notamment ceux des commissions, qui auront lieu le samedi 4 juillet, et la séance plénière qui se déroulera les dimanche 5 et lundi 6 juillet.

Mme Henriette Martinez a également signalé que se tiendra parallèlement cette année la réunion du Parlement francophone des jeunes (PFJ), qui devrait mobiliser des parlementaires pour animer les commissions les samedi 4 et dimanche 5 juillet.

Les deux représentants français au PFJ ont été choisis par une délégation du bureau de la section, qui réunissait, outre la présidente déléguée, Mme Danielle Bousquet et M. André Schneider pour les députés, ainsi que Mme Michelle Andre et M. Louis Duvernois, pour les Sénateurs. Les candidats retenus sont Mlle Manon LOISON, qui est en 2^{ème} année à l'IEP de Bordeaux et M. Arnaud laurent qui suit le cursus de Master de sciences politiques, mention carrières publiques à l'IEP d'Aix-en-Provence.

Mme Henriette Martinez a proposé d'adjoindre à la délégation française, traditionnellement constituée pour une session annuelle de 12 parlementaires, ceux qui se porteront volontaires pour animer les commissions du PFJ, en principe deux députés et deux sénateurs, ce qui devrait porter à 16 le nombre total de délégués de la section française.

Par ailleurs, la présidence du PFJ étant traditionnellement assurée par le ou la plus jeune des parlementaires de la section hôte, cette fonction a d'abord été proposée à Mme Valérie

Rosso-Debord qui, pour des raisons d'emploi du temps, a décliné cette offre. En revanche, M. Jean-Christophe Frassa, sénateur UMP représentant les français établis hors de France, qui était le deuxième plus jeune, a accepté cette fonction.

Compte tenu des candidatures reçues, d'une part, et du fait que les titulaires de postes internationaux au sein de l'APF sont prioritaires pour la constitution de la délégation, d'autre part, la délégation française sera donc composée :

Pour les députés, de :

- Mme Henriette Martinez, présidente déléguée de la section
- M. André Schneider, Président de la commission politique ;
- Mme Geneviève Colot, Rapporteuse du comité directeur du réseau des femmes parlementaires ;
- M. Jean-Pierre Dufau, Rapporteur de la commission coopération et développement ;
- M. René Dosière, Vice-président de la sous-commission éducation ;
- M. Jacques Remiller ;
- M. Patrick Bloche.
- Mme Danielle Bousquet.

Pour les sénateurs, de :

- M. Jacques Legendre, Secrétaire général de l'APF ;
- Mme Michèle Andre, Vice-présidente de la commission des affaires parlementaires ;
- M. Joël Bourdin, Rapporteur de la commission éducation ;
- M. Jean-Christophe Frassa, Président du PFJ ;
- M. Louis Duvernois, Rapporteur de la commission éducation ;
- M. Laurent Beteille ;
- Mme Claudine Lepage ;
- Mme Catherine Tasca ;

Mme Tasca et M. Frassa s'étant déjà portés volontaires pour animer une commission du PFJ, il reste à trouver deux députés, de préférence en dehors de ceux qui siègent habituellement dans les commissions de l'APF, pour assurer l'animation des deux autres commissions du PFJ.

Mme Henriette Martinez a rappelé ensuite qu'il est de tradition de procéder à la remise de décorations dans l'Ordre de la Pléiade à l'occasion de la session annuelle. Cette cérémonie devrait concerner cinq personnes lors du dîner du dimanche 5 juillet au Sénat.

Elle a évoqué enfin la demande adressée par le Sénat Cambodgien à la section française de prendre en charge ses frais d'hébergement à l'occasion de la XXXV^{ème} session ; à l'issue de la discussion qui a suivi, et considérant notamment les informations données par deux autres sections selon lesquelles elles ne se rendraient pas à Paris pour des raisons budgétaires, il a été décidé de ne pas donner de suite favorable à cette demande.

Mme Henriette Martinez est alors passée au 3^{ème} point de l'ordre du jour et fait un bref compte-rendu des activités de la section depuis la dernière réunion.

- le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida s'est réuni à Bamako, en février 2009 ; la section française était représentée par Madame Michèle DELAUNAY.

- en février 2009 également, le Comité directeur du Réseau des Femmes parlementaires s'est réuni à Phnom Penh. La section française était représentée par Madame Geneviève COLOT qui a défendu un rapport sur les enfants et la guerre.

- toujours en février, la Conférence des Présidents de la Région Europe s'est tenue à Budapest ; Mme Henriette MARTINEZ y assistait.

- en mars, la Commission des Affaires parlementaires s'est réunie à Fribourg. La section française était représentée par Madame Michèle ANDRE.

- en mars également, la Commission de l'Education, de la communication et des affaires culturelles s'est réunie à Luxembourg. La section française était représentée par MM. Joël Bourdin, René Dosièr et Louis Duvernois ; ce dernier a présenté un projet de rapport sur « les politiques du manuel scolaire dans l'espace francophone ».

- en avril, la Commission des Affaires politiques s'est réunie à Luang Prabang, sous la Présidence de M. André Schneider. La section française était représentée également par Monsieur Jean FAURE, sénateur.

- en avril également, la session régionale Europe de l'APF s'est tenue à Saint Hélier. La section française y était représentée par Mme Henriette Martinez et MM. Georges Mothron et Jacques Rémillier, députés et par MM. Joël Bourdin et Laurent Beteille, sénateurs.

- enfin, en mai, la Commission de la coopération et du développement s'est tenue à Cotonou. La section française était représentée par M. Jean-Pierre Dufau qui a défendu un rapport sur l'intelligence économique.

La présidente déléguée a ensuite rapidement évoqué l'impossibilité pour la section de répondre favorablement à une demande de participer à une mission d'information sur les élections législatives au Liban, le 7 juin, en raison de la tenue des élections européennes prévues le même jour.

Elle a conclu sur ce point en faisant remarquer qu'elle avait tenu à faire participer un maximum de membres de la section française aux déplacements proposés par l'APF, en respectant autant que possible la parité hommes / femmes, l'équilibre entre majorité et opposition, d'une part, entre Assemblée nationale et Sénat, d'autre part.

M. René Dosièr a ensuite expliqué que lors des travaux de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles réunie à Luxembourg, un rapport sur la lutte contre le VIH sida avait été examiné, au moment même où le Pape en déplacement au Cameroun, faisait ses déclarations sur l'utilisation du préservatif. Ces déclarations ont suscité un débat aboutissant à une prise de position publique de la commission unanime pour regretter ces propos, et préciser que l'usage du préservatif restait le meilleur traitement de lutte contre le sida.

M. Jacques Rémillier, qui a rappelé sa qualité de président du groupe d'études à vocation internationale chargé des relations avec le Vatican, a tenu à préciser que les paroles du Pape avaient été sorties de leur contexte et déformées.

Mme Henriette Martinez a conclu sur ce sujet en soulignant que les déclarations du Pape, telles qu'elles ont été reçues et comprises, avaient suscité beaucoup d'émotion en Afrique.

M. Joël Bourdin, rapporteur de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, a ajouté que les travaux de la commission avaient aussi porté sur le rapport de la Cour des Comptes, les efforts de pérennisation du programme « Planète

jeunes », la création d'un prix « Césaire / Senghor » pour la promotion de la francophonie, et les activités de TV5.

Madame Henriette Martinez a ensuite donné la parole à **Mme Geneviève Colot**, rapporteure du comité directeur du réseau des femmes parlementaires, qui a rendu compte de la réunion du Réseau à Phnom Penh. Les thèmes abordés ont plus particulièrement porté sur « les droits de l'enfant » et « les enfants et la guerre ». Les modifications du règlement et du statut ont aussi été largement abordées avec une différence marquée de positions entre pays du nord et pays du sud. Elle a expliqué avoir aussi été reçue par l'Ambassadeur de France qui lui a fait rencontrer plusieurs responsables d'associations humanitaires et de grandes entreprises, unanimes sur le grand besoin de la France au Cambodge et sur la perte de terrain de la langue française.

Mme Michèle André a pour sa part évoqué la réunion de la commission parlementaire réunie à Fribourg les 24 et 25 mars 2009, au cours de laquelle plusieurs sujets ont été examinés : les différents programmes d'activité et de coopération, les missions d'observation électorale, les stages de formation et les séminaires parlementaires, les activités du programme Noria et la liberté de la presse francophone. Un point a été fait sur l'état d'avancement du document de travail « La réalité démocratique des parlements : quels critères d'évaluation ? » ainsi que sur le Recueil des procédures parlementaires. Ce dernier document devrait être complet l'an prochain ; restera ensuite le problème de sa mise à jour régulière.

M. André Schneider a résumé les travaux de la commission politique qui se sont déroulés à Luang Prabang au Laos au début du mois d'avril dernier. Environ 17 sections ont participé à cette réunion, avec une sous représentation notable de la Région Afrique. Le renouvellement de l'ordre du jour des prochaines réunions a été adopté ; un seul point d'information sur « Le suivi des décisions et des actions de la Francophonie » sera désormais examiné au lieu des trois rapports habituels. L'ensemble du bureau de la commission a été renouvelé. Le document « La réalité démocratique des Parlements : quels critères d'évaluation ? » a également été examiné et amendé.

M. Yves Dauge est ensuite revenu sur les inquiétudes exprimées lors de la dernière réunion de la section française, expliquant qu'elles n'étaient en rien apaisées du fait de la très forte baisse des crédits consacrés à l'action culturelle extérieure dans l'actuelle et la prochaine loi de finances. Il a rappelé que le budget de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) subissait les transferts des charges de cotisations pour pensions des personnels titulaires, et évoqué les conséquences de la prise en charge par l'Etat des frais de scolarisation pour les lycéens français à l'étranger pour les parents d'élèves ne bénéficiant pas de cette prise en charge.

M. Yves Dauge a également déploré tout particulièrement l'effondrement programmé des crédits du réseau culturel français, les Alliances françaises n'ayant quasiment plus de soutien.

Il a souligné que cette analyse était partagée par de nombreux parlementaires, tous partis confondus. Fort de ce constat, il a donc demandé une réaction concertée de la section française.

Mme Henriette Martinez a souhaité une forte mobilisation de la section française de l'APF lors du prochain débat budgétaire et a proposé d'écrire une lettre au Ministre des Affaires étrangères et européennes au nom de la section afin de lui faire part de sa préoccupation.

M. Louis Duvernois a rappelé l'adoption d'un amendement au Sénat, à l'initiative M. Adrien Gouteyron, proposant de limiter la prise en charge dans les classes concernées des lycées français à l'étranger, en fonction du revenu des familles afin d'en exclure les plus hauts revenus. Il a souligné que ce n'était pas tant la mesure qui devait être revue que ses modalités de mise en œuvre. Il a rappelé également la demande au gouvernement d'un rapport sur l'évaluation de la prise en charge des frais de scolarisation des lycéens français à l'étranger dans le cadre du PLF 2010, ainsi que l'engagement de M. Alain Joyandet, secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la francophonie devant la commission des affaires culturelles du Sénat, de faire enfin connaître au Parlement la réalité des sommes engagées pour la francophonie.

Mme Michèle André a soutenu le point de vue de son collègue Dauge, précisant que le problème de la prise en charge des frais de scolarisation venait s'ajouter à une longue liste, qu'il n'y avait pas de clivage politique sur ces sujets et qu'il était temps de tenir tête ensemble aux perspectives désastreuses du budget de l'action culturelle extérieure.

Mme Henriette Martinez a proposé que le contenu de la lettre au ministre soit centré autour de ces trois thèmes : la baisse des crédits de l'action culturelle extérieure, les conséquences induites par la gratuité des frais de scolarité dans les lycées français à l'étranger, la réalité des chiffres de soutien à la francophonie.

La séance est levée à 18 H 30.